

**PROPRETE & VOIRIE
AGORAS COMMUNES AU
CONSEILS DE QUARTIER BATIGNOLLES ET PEREIRE-MALESHERBES**

Le 1^{er} juillet 2019, à 19h
En salle des mariages de la Mairie du 17^{ème} – 16/20 rue des Batignolles 75017
&
Le 7 novembre 2019, à 19h
Au Collège de la Rose Blanche, 34 rue Georges Picquart 75017



Le 1er juillet 2019, le conseil de quartier Batignolles et le conseil de quartier Pereire-Malesherbes, sous l'impulsion de leurs élus délégués -respectivement, **Mme Alix BOUGERET et M. Christophe LEDRAN**- décident de faire une agora commune pour évoquer les thématiques de propreté et de voirie de leurs quartiers voisins. Il est proposé d'aborder les enjeux de propreté et de voirie autour de différents ateliers participatifs, en lien avec les Services de la Ville concernés (La Direction de la Propreté de la Ville de Paris et la Direction de la Voirie et des Déplacements). Cet événement aura permis de co-construire un diagnostic de terrain et d'identifier les actions prioritaires à mener pour satisfaire au mieux les attentes des habitants. Il signe la première étape d'une démarche participative et d'une coopération accrue entre les services de la Ville et les habitants.

A la suite de cette Agora, il est convenu de faire un point pour revenir sur les constats, faire part des évolutions et entretenir le dialogue entre les services de propreté, de voirie et les habitants. C'est l'objet de la seconde Agora qui s'est donc déroulée le 7 novembre 2019.

Le ton est donné : c'est un travail de diagnostic basé sur l'expertise des habitants. Il a pour ambition d'aider les services dans leurs missions, en établissant un dialogue constructif.

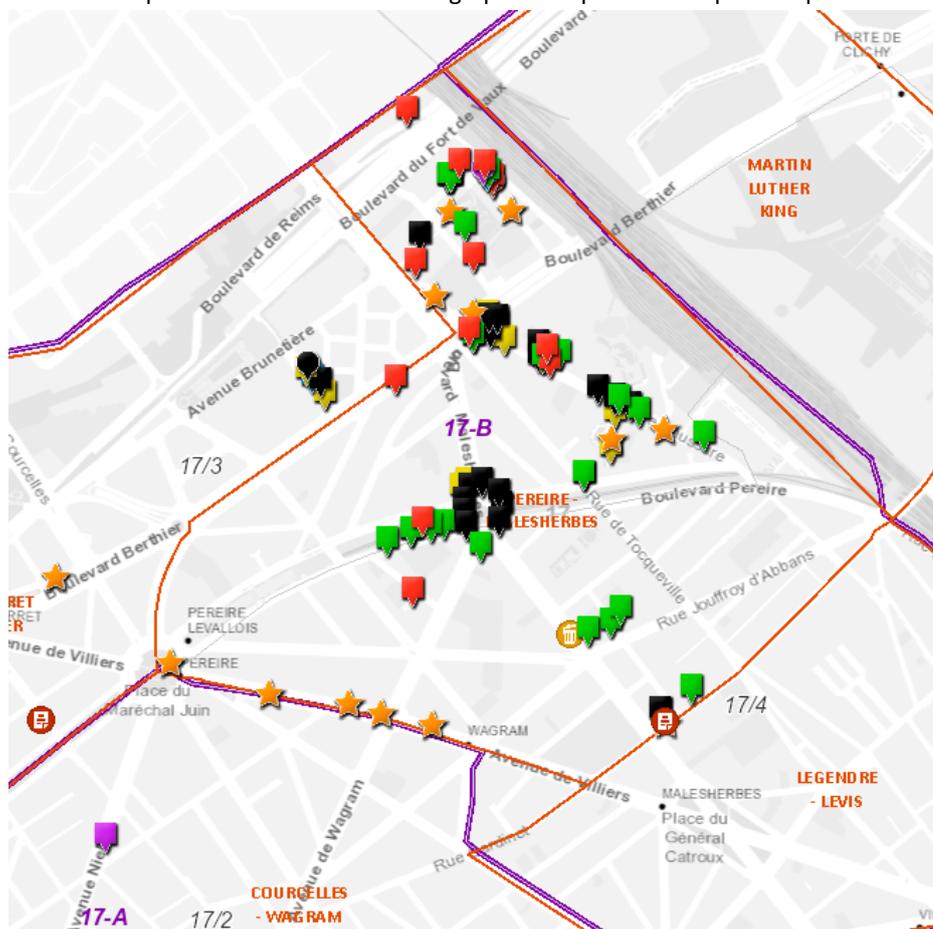
Atelier 1 - Cartes de diagnostic

L'atelier est animé par **Mme Jacqueline WORMIT**, responsable de l'information et de la sensibilisation des usagers à la Division territoriale du 17^{ème} (Direction de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris).



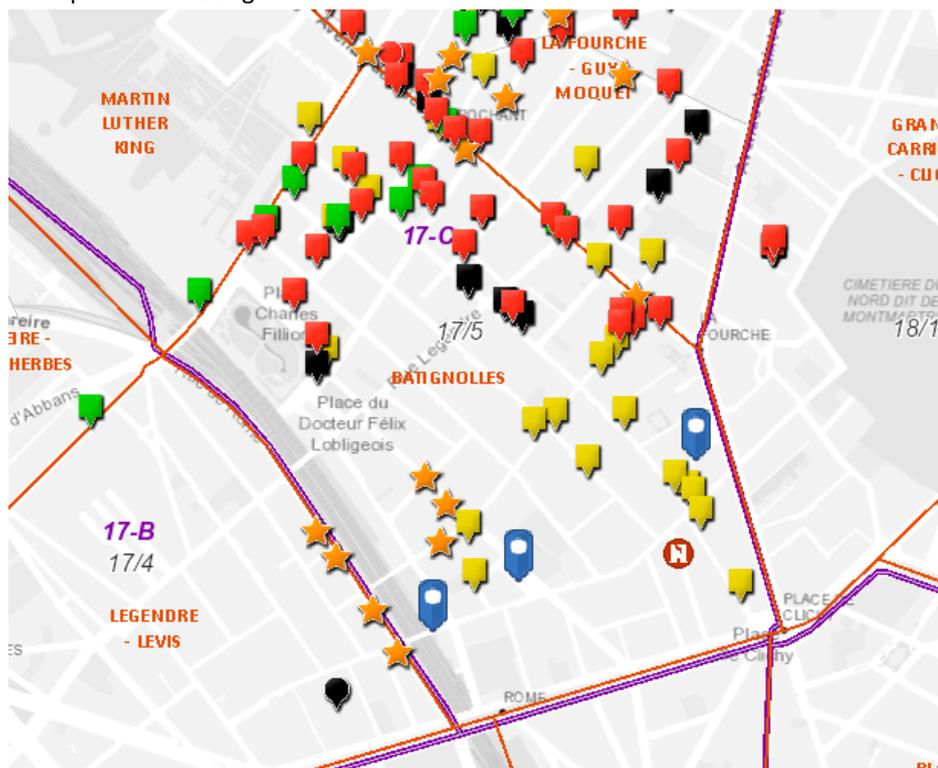
A l'aide de gommettes colorées et à partir d'une légende, les habitants étaient invités à placer les lieux rencontrant de fortes problématiques de propreté sur un plan de leur quartier.

Cet atelier a permis de dresser une cartographie des points noirs pour le quartier Pereire-Malesherbes



-  DEPOT D'OBJETS EMCOMBRANTS
-  DEPOT D'ORDURES MENAGERES
-  DEJECTIONS CANINES
-  EXCREMENTS
-  URINE
-  MEGOTS
-  COLONNE A VERRE CASSEE
-  AUTRE MOBILIER COLLECTE CASSE
-  MALPROPRETE GENERALE QUARTIER ARRD T PARIS

et le quartier des Batignolles



A l'issue de cette réunion, sur le quartier Pereire-Malesherbes trois zones particulièrement problématiques ont été ciblées : le quartier des Hauts de Malesherbes, la rue de Saussure (entre le boulevard Pereire et le boulevard Berthier) et le boulevard Pereire, avec notamment un focus au niveau de la placette formée par l'intersection avec l'avenue de Wagram. La Division de Propreté porte déjà une attention particulière à ces lieux où les incivilités se concentrent mais l'état du service n'est pas suffisant pour donner un sentiment de remise en propreté satisfaisant.

Au même titre que le quartier La Fourche-Guy Môquet, le quartier des Batignolles fait partie des zones de l'arrondissement où la malpropreté revient la plus rapidement. C'est sur la très animée rue Brochant (entre l'avenue de Clichy et la Place Charles Fillion), le bas de l'avenue de Clichy (entre la rue des Moines et la rue Cardinet) et la rue des Batignolles qu'il y a d'importants sujets de travail. La rue de la Condamine (entre l'avenue de Clichy et la rue Lemer cier) était aussi concernée par le sentiment de malpropreté. Ce dernier s'est néanmoins tassé depuis les travaux de recalibrage. Depuis, le traitement de cette portion de voie est devenu plus aisé, on y trouve moins de saleté et les signalements qui sont remontés à la Division de Propreté sont moins fréquents.

Atelier 2 – Présentation des activités de la Division Territoriale de Propreté du 17^{ème} arrondissement



La présentation est assurée par **M. Jean-René Pujol**, Chef de la Division Territoriale de Propreté du 17^e arrondissement, service décentralisé issu de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) de la Ville de Paris. Elle conduit 4 missions principales :

- La collecte des déchets ménagers (dont la collecte sélective en porte à porte des bacs blancs et jaunes) qui a lieu entre 6h et 12h.
- La collecte des objets encombrants sur RDV
- Le balayage des trottoirs et des caniveaux
- Le lavage des rues

Pour exercer son action, la division territoriale de propreté raisonne en secteurs qui chevauchent les périmètres des conseils de quartier. Il y a un responsable par secteur, qui est l'interlocuteur privilégié pour les habitants, et une ou deux équipes qui s'affairent sur chaque secteur. En moyenne, une équipe est composée de 40 agents, ce qui représente environ 25 agents au quotidien qui s'occupent de la propreté de chaque quartier. Il y a également une équipe polyvalente qui conduit de petits engins de nettoyage (laveuses, aspirateurs, etc.). Sur l'ensemble du 17^{ème}, cela représente près de 150 agents déployés quotidiennement ; la division étant, au total, composée de 350 agents. Cette précision est donnée en réponse à un habitant qui se questionne sur la corrélation entre la malpropreté générale et le manque d'effectif.

Le travail des équipes débute à 5h30 et se termine à 12h, donc les agents ne sont pas toujours visibles sur le terrain. Une portion des équipes est cependant présente entre 12h et 20h. La fréquence est constamment ajustée mais en moyenne, les équipes passent dans chaque rue du 17^{ème} une fois en lavage et entre deux et sept fois en balayage par semaine. Les quelques rues où le service ne passe que deux fois par semaine sont en réalité les moins sales. En effet, il faut comprendre que la malpropreté se renouvelle très vite dans certaines rues animées et que, malgré le passage fréquent des agents, les problématiques réapparaissent rapidement. Elles alimentent le sentiment de malpropreté ambiante.

Lors de la réunion du 1^{er} juillet, un habitant interpelle M. PUJOL sur les fréquences de passages des agents de propreté car il aimerait que le planning exact soit présenté. M. PUJOL insiste sur le fait qu'aucune zone du 17^{ème} n'échappe au travail des équipes. Il existe, en effet, un plan des passages par rue qui est un document de travail central pour la Division de propreté mais, s'il est communiqué, M. PUJOL sait que le mécontentement des riverains augmentera. En effet, ils auront tendance à soulever les écarts entre le plan théorique et les passages effectifs des agents de manière très pointilleuse sans prendre en compte le fait que

le travail des équipes se confronte à des aléas qui, parfois, perturbent ou décalent leurs itinéraires. La DPE travaille, malgré les rotations fréquentes et les nombreux départs de personnels qui l'ont affecté, pour tenir son plan d'action. Pour le lavage, progressivement, les objectifs sont atteints grâce à l'arrivée d'engins à essence plus fiables et performants.

Retour sur les constats et les questions soulevés lors de ces ateliers

Pour le quartier Batignolles

- Sur le secteur de la rue Brochant, on note un problème de ressorti, c'est-à-dire que des habitants se permettent de déposer leurs déchets ménagers au pied des poubelles de rue, des colonnes à verre ou des points textile. Sur ce point, il faut savoir que les agents qui ont la responsabilité de vider les corbeilles de rue ont aussi pour mission de ramasser les petits sacs d'ordure à proximité. Malheureusement, et M. PUJOL le reconnaît, la mission n'est pas toujours assurée : un travail est prévu au niveau des responsables de secteur et des encadrants pour s'assurer que les agents respectent les consignes et assurent une qualité de collecte meilleure sur ce point.
- Le secteur Brochant, qui est rempli de commerces et qui a une activité nocturne vive, rencontre des problématiques de jets de mégots importantes. L'idée de la DPE est de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, notamment la distribution de cendriers de poche pour limiter les nuisances. De même, parce que certains commerçants ne respectent pas totalement le règlement de salubrité de la Ville de Paris, notamment en ce qui concerne la présentation des déchets, un travail sur un guide du commerçant est amorcé. Enfin, l'idée d'organiser des nettoyages participatifs est aussi travaillée.
- Sur le secteur de la rue des Batignolles, il y a un point de ventes à emporter qui pose problème parce que les consommateurs - qui ont tendance à jeter leurs emballages n'importe où - sont à la source d'incivilités. Ce problème est bien identifié par le service qui va entrer en dialogue avec l'établissement.
- Le problème des points urines et des dépôts sauvages peut être traité par ce qu'on appelle l'équipe urgence propreté. Il s'agit d'un petit véhicule utilitaire qui peut à la fois réaliser du lavage puisqu'il est pourvu d'un jet d'eau sous pression et du petit ramassage. Cette équipe, détachée du planning ordinaire, intervient en complément lorsqu'une urgence est relevée. L'après-midi, elle est en surveillance pour corriger ce qui a été fait la matinée de manière insuffisante ou ce qui est survenu entre-temps.
- Le sujet des mégots concerne également la rue des Dames et la place Richard Baret. De nombreux cendriers sont pourtant en place. Toujours avec le même objectif de sensibilisation, le service de propreté a organisé, le 7 novembre à 12h, un nettoyage participatif avec les employés d'ENEDIS qui a un siège place Richard Baret. L'objectif de ces nettoyages participatifs est à la fois de faire de la sensibilisation sur ce qu'on trouve au sol et d'avoir une visibilité pour montrer que les problèmes de malpropreté concernent tout le monde et que tout le monde peut être acteur.
Le contact dpe-stpp-17e-communication@paris.fr sert justement pour échanger autour de projets de sensibilisation, d'animation et d'événementiel. La DPE fait part de sa volonté de développer au maximum ce type d'initiatives.
- Place Richard Baret, un tri-mobile (sorte de petite déchetterie ambulante pour déposer de petits encombrants) stationne désormais une fois par mois. Il est vient en supplément du point tri-mobile rue Cardinet présent deux fois par mois.
- Sur le secteur de Clichy, il y a d'important problèmes de ressorti. Ces sacs d'ordures ménagères en vrac sont traités par l'équipe d'urgence propreté qui en est certes à ses débuts, mais que la Division de Propreté souhaite développer afin d'étendre ses capacités.
- On observe aussi la présence de plusieurs personnes à la rue. Il est précisé que l'enlèvement des objets des personnes à la rue ne peut avoir lieu qu'avec le consentement de la personne puisqu'il s'agit de ses affaires. Ce type d'intervention a lieu en opération coordonnée avec la police et la Direction de la Prévention, de Sécurité et de la Protection (DPSP) de la Ville de Paris.
- Au niveau du 108 rue Lemer cier et de l'Avenue de Clichy, il y a un grand ensemble d'habitat. L'objectif de la Division de propreté est d'avoir un contact à l'intérieur pour organiser de la sensibilisation en porte à porte et ainsi reboucler sur la première incivilité

qui est le dépôt de sacs poubelles au pied des poubelles de rue. La Division tente donc, à la fois de faire du curatif en renforçant ses moyens et de la prévention envers les gens qui sont directement concernés.

- La DPE est aussi attentive à ce que l'ensemble des écoles du quartier puissent bénéficier de dispositif de prévention car les enfants sont d'excellents relais pour toucher les parents. Ex : Fête de la Propreté organisée pour les scolaires au printemps dernier.
- Pour gérer le problème des dépôts de gravas, la DPE a une prestation avec un privé dont le camion-grapin de ramassage passe le samedi matin dans le 17^{ème}. Ce jour, dont la cohérence est contestée par certains habitants car les travaux ont souvent lieu le dimanche, a été choisi pour que les trottoirs soient disponibles le weekend. Il a aussi été sélectionné par défaut car la prestation est partagée entre tous les arrondissements qui, tous, réclament un passage le lundi. Le camion éprouve parfois des difficultés dans le quartier des Batignolles pour passer et stationner du fait de l'étroitesse des rues. Le service fait son possible pour corriger le tir rapidement lorsque des gravas encombrant trop longtemps la rue.
- Une remarque sur la réactivité des services, y compris lorsqu'il est saisi via l'application [Dans ma Rue](#), est faite par un habitant qui donne pour exemple les problèmes d'affichage sauvage Place de Clichy. Sur le sujet, la DPE reconnaît que ses actions sont perfectibles, c'est pourquoi elle est en discussion avec un service voisin pour étudier l'opportunité d'opérations de désaffichage nocturnes.

Pour le quartier Pereire-Malesherbes

- On note une présence importante de rongeurs. Le service de propreté est concerné dans la mesure où il travaille sur la gestion des déchets, néanmoins ce n'est pas lui qui traite la prolifération des rongeurs. Face au constat de l'inefficacité du modèle de poubelles de rue aujourd'hui installé, il y a de nouveaux modèles de corbeilles qui sont en cours de déploiement. Le secteur Pereire-Malesherbes fera partie des bénéficiaires prioritaires car les services ont bien conscience du problème sanitaire.



Modèle de poubelle Cybel qui vient en remplacement des poubelles Bagatelle.

Il y a de nombreux dépôts sauvages rue de Saussure et au Hauts de Malesherbes. Pour corriger ce problème et essayer de systématiser le passage, un itinéraire bis a été mis en place pour les camions collecteurs d'encombrants. Il complète l'itinéraire de passage sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, il faut appeler le 39 75 ou remplir [ce formulaire](#). Le service est gratuit et permet aux agents de la propreté de cibler directement un lieu pour plus d'efficacité. Par ailleurs, les balayeurs ont pour consigne de signaler les gros encombrants lorsqu'il en croise.

- Suite à la remarque d'habitants, le calendrier de désherbage est en cours de réajustement pour passer d'un système curatif à un système plus préventif. Il y a aussi un plan de formation sur les débroussailluses pour familiariser davantage d'agents à ce matériel.
- Sur la rue de Saussure, les Hauts de Malesherbes et la rue des Tapisseries, il y a un second plan de lavage qui est mis en place (renforcement des moyens). Le secteur fait également l'objet d'un renfort en balayage de la part de Régie de quartier qui a été saisi comme prestataire.

- Sur le 164 rue de Saussure, la sensibilisation est renforcée. A ce propos, la DPE a le projet d'organiser un nettoyage participatif sur le secteur.
- Sur le boulevard Pereire, le service déploie différentes actions correctives : réimplantation de poubelles (modèle Cybel) et renforcement du maillage des poubelles (notamment aux abords des terrains de tennis), augmentation de la fréquence de vidage des colonnes à verre qui sont sur-utilisées...etc. L'implantation d'un tri-mobile est également à l'étude.
- Rue Ampère, le nettoyage participatif développé avec l'association bouddhiste japonaise Shinno se pérennise.
- Aux Hauts de Malesherbes, il y a un local de jardiniers, dont le travail commence vers 8h30 après que les éboueurs sont passés. Les déchets que génère leur activité remplissent donc des poubelles qui ne sont vidées que le lendemain. M. PUJOL note cette remarque d'une habitante et indique qu'il va prendre contact avec son collègue de la Division de l'Environnement et des Espaces Verts (DEVE) pour voir comment traiter le problème.
- Concernant les pavés qui ont été brûlés suite à l'incendie de scooters survenus devant le 10 rue Marguerite Long, la Division de Propreté va voir s'il est possible de les nettoyer. Autrement, ce sera la Section Territoriale de Voirie qui prendra le relai pour les remplacer.

Pour contacter la Division territoriale de propreté qui est la première entrée pour toutes questions en lien avec la gestion de la propreté dans l'arrondissement vous pouvez appeler le 01-45-61-57-17.

Le standard est ouvert de 6h à 19h, du lundi au vendredi.

Plus d'informations en annexe.

Atelier 3 – Présentation du fonctionnement de la Section Territoriale de Voirie du 17ème arrondissement

La présentation est assurée par Mme Emilie MOAMMIN, cheffe de la subdivision du 17ème arrondissement de la Section Territoriale de Voirie (STV). Lors de cet atelier, il est expliqué aux habitants le travail quotidien de la STV.

Au même titre que la Division 17 de propreté, La STV est un service déconcentré, c'est-à-dire qu'il s'agit de l'antenne locale d'une direction de la Ville de Paris. La STV, qui dépend de la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris, est domiciliée avenue Niel.

La Section Territoriale de Voirie est composée :

- d'une subdivision projet
- d'une subdivision travaux qui regroupe un ingénieur, un adjoint et un chargé de secteur qui est un agent de maîtrise.

Il y a un chargé de secteur par conseil de quartier. La STV ne réalise pas à proprement parler les travaux : elle missionne des entreprises pour réaliser les travaux sur l'espace public. En revanche, elle peut faire appel à des équipes de la Ville (baptisées les brigades) en mesure de réaliser de petites interventions (ex : remplacer un potelet endommagé, boucher un nid de poule, s'occuper d'un pied d'arbre etc.). Dans ce cas, il s'agit de chantiers pilotés par la Ville mais cela est assez ponctuel et les interventions programmées sont de petites interventions pas forcément pérennes. De même, la STV dispose d'un camion (un *enrobé-projeteur*) qui vient projeter de l'enrobé sur certaines voies définies. Dans ce cas, la réparation est moins lourde qu'une grosse réparation de chaussée mais cela permet d'avoir une chaussée avec moins de défauts et surtout, cela donne un délai supplémentaire pour planifier une intervention plus importante et curative.

La STV est également en charge de l'entretien des voiries. Pour ce faire, elle dispose de budgets de fonctionnement prédéfinis de la Ville de Paris. Son budget d'investissement qui provient, pour une partie de la Ville de Paris, et pour une partie de la Mairie d'arrondissement, est alloué pour des opérations de plus grandes échelle (ex : élargir les trottoirs d'une rue, la réfection totale d'une rue...).

Parce que la Ville est gestionnaire d'espace public, le rôle principal de la STV est d'assurer la coordination de tous les chantiers qui se passent sur l'espace public, y compris les chantiers réalisés par des tiers (par exemple lorsqu'une copropriété souhaite entreprendre un ravalement de façade). Pour ce faire, en tant que maître d'ouvrage, la copropriété va engager une entreprise.

L'entreprise en question va adresser une demande à la STV pour installer un échafaudage sur la voie publique. Le rôle de la STV va être de traiter cette demande et d'informer ladite entreprise sur les règles à respecter pour s'installer sur la voie publique.

La STV traite aussi les travaux des concessionnaires. Un concessionnaire est l'exploitant d'un réseau (gaz, électricité, eau, télécom etc.). Lorsque ceux-ci ont besoin d'entreprendre des travaux (ex : ouvrir un trottoir pour accéder à un réseau défaillant ou assurer un nouveau raccordement), ils consultent la Mairie via la STV. Il en va de même lorsque les concessionnaires ont besoin de mettre en place un programme de renouvellement du réseau. Ce type de programme peut concerner -et donc impacter- tout un secteur.

Lors de la première Agora, le 1^{er} juillet 2019, les habitants ont adressé diverses questions à l'intervenante de la STV, parmi lesquelles :

La STV est-elle chargée de vérifier qu'il y a des ouvriers sur les chantiers ? A-t-elle des moyens pour faire pression sur les entreprises pour que les travaux avancent plus vite ?

Mme MOAMMIN explique qu'il n'y a pas de délai type mais que la Ville s'attache à ce que les travaux soient le plus rapides possible. Il est possible qu'elle relance une entreprise ou un concessionnaire si les services constatent une emprise où rien ne se passe. Néanmoins, il faut préciser que la Ville n'a pas la possibilité de faire appliquer des pénalités de retard pour les chantiers dont elle n'est pas le commanditaire (car ce sont des entreprises ou des concessionnaires qui font appel à leur propre réseau d'entreprises). Il est ajouté que, parfois, on peut avoir l'impression que des chantiers lancés sont « à l'abandon », mais c'est parce qu'une emprise a été ouverte à l'occasion d'une première intervention et qu'il y a la nécessité de pouvoir y intervenir de nouveau quelques semaines plus tard. De même, il y a parfois des temps de séchage à prendre en compte : par exemple lorsque l'on coule une fondation en béton ou lorsqu'on réalise le tapis de la chaussée : le marquage ne peut être fait immédiatement.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, d'où viennent les informations qui concernent l'état et l'usure de la voirie ? Comment est-il choisi de les traiter ou pas ?

Les informations proviennent de multiples canaux :

- Constations faites par le chargé de secteur qui circule dans les rues et recense toutes les anomalies voirie.
- Saisine directe ou indirecte (via la Mairie d'arrondissement) par les riverains
- Souhait de la Mairie d'arrondissement...etc.

A partir de ces divers rapports, la STV va prioriser les interventions au regard de nombreux critères. Il y a notamment l'aspect sécuritaire mais également une vision sur les autres interventions qui concernent ce même lieu et qui, pour leur part, sont de l'ordre de l'investissement. Par exemple, rue Georges Picquart, il y a un projet d'investissement qui est en réflexion. Dès lors, les travaux d'entretien ne sont plus prioritaires car ils seront couverts au moment des gros travaux. La STV est également chargée d'identifier les défauts de voirie. Les habitants peuvent venir en soutien des services sur ce point en utilisant l'application [Dans ma rue](#).

Une fois que tous les besoins sont rassemblés, la STV chiffre un projet et définit une enveloppe qui est soumise aux arbitrages de la Ville de Paris et de la Mairie du 17^{ème}. Tout passe par l'Hôtel de Ville : il n'y a pas de montant qui exempte de l'arbitrage en centrale.

Lors de la seconde Agora, le 7 novembre 2019, Mme MOAMMIN centre son discours sur les signalements qui ont été remontés à l'aide des cartes de diagnostics composées lors de l'Agora du 1er juillet. En effet, la légende des cartes permettait aux habitants de faire remonter les problèmes de voirie les plus fréquemment observés : les trous et les affaissements et la signalisation horizontale manquante ou effacée. Rapidement, la discussion s'étend sur d'autres types de signalement, ce qui permet à Mme MOAMMIN de revenir sur certains points. Elle propose une présentation scindée en deux parties, qui correspondent chacune à une typologie de signalement :

Les anomalies sur chaussée

Anomalies sur la chaussée étendues

Les signalements se concentrent sur le boulevard de Tocqueville, l'avenue de Malesherbes (notamment au niveau du boulevard Berthier, rue Juliette Lambert), la rue de Rome, le boulevard des Batignolles, l'avenue de Wagram vers la Place du Brésil, la rue Cardinet et tout le linéaire du boulevard Pereire.

- Sur le boulevard Malesherbes, un passage du camion enrobé-projeteur a eu lieu en août. Ce passage a effacé certains marquages. Ils seront repris. Il en va de même pour l'Avenue de Wagram où l'enrobé-projeteur est aussi passé. Il faut préciser que le travail de l'enrobé-projeteur ne peut se faire qu'à une certaine période de l'année. L'hiver est proscrit. A ce titre, la campagne 2019 de l'enrobé-projeteur est terminée et il ne reprendra ses interventions qu'en avril 2020. Parce qu'il lui a été signalé qu'une portion a été mal réalisée lors du passage de l'enrobé-projeteur (au niveau de la rue Juliette Lambert et Nicolas Chuquet) Mme MOAMMIN va étudier les alternatives possibles avant le printemps.
- Les riverains relèvent les gros problèmes de circulation qui paralysent le carrefour entre le Boulevard Malesherbes et la rue Juliette Lambert, au niveau de la Porte d'Asnières ; l'arrivée du tramway ayant amplifié les problèmes. Mme MOAMMIN explique que nombreuses discussions ont eu lieu sur ce sujet mais ce carrefour ne dépend pas uniquement de la Ville de Paris. Il est de la compétence du Préfet de Région. De fait, de nombreux niveaux de validation sont nécessaires, ce qui complexifie la décision. Mme MOAMMIN assure cependant que la problématique est fréquemment rapportée par la Mairie d'arrondissement qui travaille activement au côté de la STV pour chercher une solution.
- Rue de Tocqueville, parce que la chaussée est amiantée, les réparations ont lieu de manière ponctuelle en enrobé à froid. Le passage de l'enrobé-projeteur est prévu dans la programmation 2020.
- Entre la rue Legendre et la rue de la Condamine, la rue des Batignolles est très abîmée. La réfection totale de cette zone a été effectuée.
- Rue Cardinet, deux portions sont problématiques (au niveau du boulevard Malesherbes et au niveau du carrefour avec la rue Rostropovitch). Une réfection totale de la chaussée a eu lieu sur la portion près de la rue Rostropovitch.
- Sur le boulevard Pereire, plusieurs réfections en enrobé à froid ont eu lieu. Une réfection sera prévue l'an prochain sur un tronçon qui reste à définir.

Au lieu de colmater petit à petit les anomalies, un habitant dit qu'il est serait plus bénéfique d'envisager un plan d'ensemble et refaire intégralement les rues abîmées. Mme MOAMMIN explique qu'il y a différents niveaux d'intervention et qu'il y a, en effet, des rues qui font l'objet de réparation pérenne (c'est-à-dire que tout le revêtement est enlevé et que les fondations sont refaites) Ex : rue des Dames. En dehors de ces opérations lourdes, la STV met en œuvre des opérations de réparation pour rendre la chaussée plus praticable.

Anomalies sur la chaussée localisées

- Rue Marguerite-Long, le rampant en pavé était très endommagé. L'affaissement, qui était dû à une bouche de lavage défectueuse, devenait dangereux. La STV est donc intervenue au mois d'août pour faire une réparation profonde de la zone.
- Sur Fort de Vaux, la chaussée est aussi très endommagée mais une intervention reste très complexe car il n'y a pas de possibilité de report de circulation.
- L'avenue de Clichy rencontre le même souci. Un projet de rénovation des trottoirs de l'avenue de Clichy, entre le carrefour avec les rues Clairaut et Lacroix et celui de l'avenue avec les rues Cardinet et Guy Môquet a cependant été lauréat au [Budget Participatif 2019](#)
- Rue de Saussure, un projet zone 30 est en cours de programmation. Par ailleurs, des travaux d'aménagement, très attendus, sont prévus au niveau du croisement avec la rue Georges Picquart. Il aura des impacts sur la chaussée et l'opération va engendrer une rénovation du marquage.

- Rue des Dames, les trottoirs ont été élargis et la chaussée intégralement refaite sur la portion entre l'avenue de Clichy et la rue des Batignolles. Les travaux se sont achevés fin novembre.

Les anomalies sur trottoirs

Asphalte manquant

- Il y a eu des signalements de ce type sur le boulevard Berthier, l'avenue de Villiers, l'avenue de Wagram et la rue Ampère qui, certes, ne sont pas exhaustifs. La majeure partie de ces problèmes proviennent de travaux entrepris par les gestionnaires des réseaux. La STV ne se satisfait pas du tout des délais de remise en état après ces travaux. Une importante campagne d'identification de ces zones a donc été entreprise au niveau parisien.

Mobilier manquant

De nombreux potelets sont choqués. Parfois, ils ont été cassés de manière intentionnelle par les automobilistes pour ouvrir du stationnement. C'est particulièrement vrai sur le boulevard Berthier où les gens ont pris le pli de les briser. Ces potelets sont sécables c'est-à-dire qu'ils doivent pouvoir être cassés facilement en cas d'intervention des pompiers. Malheureusement, la STV n'a pas d'autres alternatives que de remplacer les potelets cassés par d'autres potelets sécables. La réparation ou le remplacement de ces potelets est un travail de tous les instants pour la STV qui admet qu'une progression est possible. En janvier 2020, un recensement des potelets cassés aura lieu. Il donnera lieu à une campagne de remplacement des potelets endommagés.

Pieds d'arbres et autres

Le souhait d'avoir un quartier plus vert est partagé par les habitants. Malheureusement, les racines des arbres endommagent parfois les trottoirs. Ce type de réparation concerne les services de Voirie comme le fait de stabiliser les arbres en remplissant les cuvettes lorsqu'il n'y a plus de grille. En 2019, des réfections de pieds d'arbres ont été réalisées sur le boulevard des Batignolles, la rue Cardinet, l'avenue de Villiers...etc. D'autres restes à prévoir ou sont en cours, rue Brochant et [boulevard Pereire](#) notamment.

Plus d'information en annexe.

En complément de ce diagnostic le conseil de quartier Pereire-Malesherbes remet à la STV un dossier réalisé par ses soins qui recense les différentes voies de l'arrondissement problématiques.

Les habitants peuvent continuellement aider les services de Propreté et de Voirie à affiner leur travail grâce à [Dans ma rue](#). Dans ma rue est une application qui permet de signaler les anomalies dans l'espace public et les équipements de la Ville (graffitis, dépôts sauvages, mobiliers urbains détériorés, épaves de véhicules etc...). Chaque signalement génère une saisine des services de la Ville ce qui permet d'entreprendre des actions mieux ciblées et plus rapides. Par ailleurs, l'utilisateur peut suivre le traitement de son signalement jusqu'à la résolution du problème.

Les élu(e)s et les intervenants remercient vivement les habitants pour leur participation et leur précieuse contribution lors de ces deux Agoras. Ils remercient les habitants impliqués dans la gestion de leurs quartiers et expriment leurs souhaits de poursuivre dans cette lignée.